



Pôle Ressources National
Sport Santé
Bien-Être

Newsletter - n°11 - Novembre 2020



MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Ressources National
Sport Santé Bien-Être



Edito

Après la reconnaissance des 138 premières Maisons Sport-Santé et compte tenu de la situation sanitaire actuelle, découvrez l'activité de quatre Maisons Sport-Santé : Comouaille avec la pratique des activités nautiques et aquatiques et notamment de la pirogue Va'a et du stand up paddle ; Tarascon-en-Ariège avec le rugby santé et la D-marche ; l'UFOLEP 62 avec ses actions dans les quartiers et enfin, Nîmes avec ses initiatives en ligne (vidéos, programmes et défis sportifs, téléconsultations en activité physique adaptée et visio-séances).

Lors de ces dernières semaines, trois événements majeurs du sport santé (1er regroupement des Référents des Maisons Sport-Santé, 1ère Rencontres Nationales du Sport Santé, séminaire Natation Santé) ont connu un véritable succès.

N'hésitez pas à vous inscrire au colloque webinaire, le 3 décembre prochain « Rebondir après le confinement - Quels engagements pour les activités physiques et sportives » organisé conjointement par le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être et l'Onaps.

Jacques BIGOT,
Responsable du Pôle Ressources National
Sport Santé Bien-Être

Sommaire

- Les bonnes pratiques de quatre Maisons Sport-Santé
- Regroupement des référents Maison Sport-Santé
- Synthèse « Première rencontres Nationales du Sport Santé » de la Société Française du Sport Santé
- Séminaire Natation Santé de la Fédération Française de Natation
- [Événement] colloque webinaire : Rebondir après un confinement / 03 décembre

**La Maison Sport-Santé de Cornouaille :
la pratique d'activités aquatiques et nautiques**

La MSSC, une entité composée de trois structures appelées "membres fondateurs".

Elles sont chacune impliquées dans la sensibilisation, l'information et le conseil sur les bienfaits de l'APA/APS. La combinaison de ces trois structures (Centre Hospitalier de Cornouaille Quimper-Concarneau (CHIC), la partie activité terrestre (Activ'Sport) et la partie nautique avec Les Glénans) apporte une richesse à la MSSC. Cette collaboration s'est construite de manière naturelle à la lumière d'un partenariat historique entre ses structures.

Le Département de médecine du sport du CHIC

Il prend part à de nombreuses actions de sensibilisation en direction d'usagers atteints de pathologies diverses. Il participe également à la promotion de la santé des agents du CHIC en déployant un dispositif d'incitation à la pratique d'échauffement dans les services de médecine polyvalente. Enfin, des partenariats avec l'Éducation Nationale et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère ont été développés dans le cadre d'une action visant les grandes sections et cours préparatoires des écoles de Kermoyan. L'implication des équipes est le résultat de la volonté affichée par le CHIC d'aller vers les publics les plus éloignés du système de santé.

Activ'sport

Créée en 2012, l'association propose des activités physiques adaptées pour tous : personnes âgées, personnes handicapées, personnes atteintes d'une maladie chronique (diabète, sclérose en plaque, Parkinson, obésité, lombalgie...) ainsi qu'à toutes personnes voulant commencer ou reprendre une pratique physique. L'association intervient chaque semaine dans le Finistère et le Morbihan auprès de 700 personnes ayant des besoins spécifiques directement au sein d'établissements spécialisés, de réseaux de santé, d'associations, ou à domicile. Activ'Sport propose, dans le cadre du Contrat Local de Santé de Concarneau Cornouaille Agglomération, un programme à destination des plus de 60 ans, visant le « bien vieillir ». Elle propose également à ses adhérents, de découvrir différentes activités physiques grâce au partenariat développé avec six associations concarnaises dans le cadre d'un programme multisports.

Les Glénans

L'école de voile des Glénans (association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère chargé des Sports), la première d'Europe, née en 1947, est aujourd'hui reconnue comme la référence dans le monde de l'enseignement de la voile, et accueille plus de 15 000 stagiaires et moniteurs par an. Plus largement, la volonté de la MSSC est de développer à court terme ses liens avec les projets locaux de santé, l'Éducation Nationale et les collectivités territoriales. Ainsi, nous ambitionnons d'atteindre les publics qui ne bénéficient pas aujourd'hui des actions de prévention mises en place.

Les missions de la MSSC

- Recenser les offres d'activité physique et sportives du territoire pour mieux orienter les patients

Le département de médecine du sport du CHIC assure depuis mai 2018 cette mission d'orientation. Le développement de l'outil de recensement de l'offre d'APA/APS a été envisagé afin de permettre à l'E-APA d'orienter les usagers du CHIC vers les structures du territoire reconnues Sport-Santé. Conformément au Plan Régional Sport-Santé Bien-Être l'orientation des patients souffrant d'ALD se fera vers des structures signataires de la Charte SSBE.

- Informer et sensibiliser les professionnels de santé sur le parcours sport-santé

La MSSC a vocation d'aller à la rencontre des différents professionnels de santé pour les sensibiliser sur le parcours sport-santé mis en place au sein de la MSSC et ainsi permettre à leurs patients de pouvoir en bénéficier.

- Accompagner, évaluer, et suivre les patients

La MSSC développe l'axe sport santé prioritairement sur deux publics :

1. Personnes présentant des facteurs de risques susceptibles d'entraîner le développement d'affections de longue durée ou toute autre pathologie
2. Personnes porteuses de maladie chronique ou en ALD. Cette approche correspond à la mise en œuvre du décret du 30 décembre 2016 et représente un potentiel important de malades. Les personnes atteintes de maladies chroniques ou en ALD disposant d'une prescription d'activité physique adaptée font l'objet aujourd'hui d'une attention particulière et des projets sont construits avec les professionnels des spécialités médicales.

La MSSC offre une évaluation des capacités physiques et des motivations à l'ensemble des « personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre

une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge, leur état de santé ou de fragilité ». En l'absence de ce document, les usagers seront orientés vers leurs médecins traitants ou le département de médecine du sport du CHIC afin de réaliser une évaluation médicale. D'ores et déjà, l'outil de coordination et de liaison utilisé est celui mis à disposition par la DRJSCS et l'ARS en partenariat avec le CROS Bretagne.

Le suivi des patients pratiquant une activité physique adaptée à des fins thérapeutiques est organisé par l'encadrant tout au long du programme en liaison avec le médecin traitant pour les personnes en ALD, afin de mesurer sa constance et son niveau de progression. Il anticipe la sortie de programme en favorisant l'adhésion de la personne à une pratique régulière, le cas échéant autonome

- Promouvoir la pratique d'APA/APS

La MSSC s'engage à promouvoir la pratique d'APA/APS auprès de l'ensemble des acteurs de santé, médicosociaux, sociaux et sportifs du territoire. Pour cela, toutes les modalités d'actions (forum, rencontres au sein des structures, conférences) sont en œuvre. Les professionnels de la MSSC interviennent pour dispenser des formations en direction de l'ensemble des acteurs du territoire.

- Articulation avec les acteurs de la politique de la ville

Le territoire d'action de la MSSC comporte deux Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville : le quartier de Kermoisan à Quimper et le quartier de Kerandon à Concarneau font tous deux l'objet d'un Contrat de Ville.

La MSSC souhaite développer ses liens avec l'ensemble des acteurs de ses territoires afin de contribuer à la lutte contre les inégalités sociales de santé.



Les spécificités de la MSSC

L'aire de jeu particulière qu'est le domaine maritime permet de proposer des activités nautiques et aquatiques aux personnes souhaitant reprendre une activité physique. On y retrouve du longe côte, du kayak de mer, de la pirogue Va'a, du stand up paddle...

En collaboration avec Les Glénans, des cycles de stand up paddle et kayak ont été mis en place pour des patients en ALD suivis au sein du Pôle de Santé Publique. Désormais, il est proposé quatre cycles d'activités nautiques dans l'année pour des patients porteurs de différentes pathologies.

Il est à noter qu'au sein de la MSSC, la relation médecin du sport et enseignant APA permet un meilleur accompagnement de la personne dans sa reprise d'activité physique. Le médecin se concentrant sur l'aspect médical, gênes fonctionnelles ... et l'EAPA sur l'entretien motivationnel, l'évaluation de la condition physique et l'orientation dans la structure adaptée. Cette symbiose permet d'optimiser l'accompagnement des personnes souhaitant reprendre une APA.

Enfin, vous pourrez retrouver toutes les informations et l'actualité de la MSSC et de ses partenaires sur la page Facebook. N'hésitez pas à liker la page !

[En savoir plus...](#)

Quel historique ?

Depuis 2014, une dynamique de professionnels de santé libéraux du canton de Tarascon sur Ariège, a élaboré un projet de santé, permettant la création et la reconnaissance d'une maison de santé multi sites sur trois communes. Ce projet de santé est centré sur les parcours de soins, dans un objectif de prise en compte de la santé globale pour tout public, de toutes conditions sociales et ce via un logiciel médical partagé.

Une structure pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle :

La Maison Sport-Santé réunit des compétences différentes (médecins généralistes dont un ayant la capacité de sport, pharmaciens, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes dont certains ostéopathes et qualifiés en capacité de sport, psychomotriciens, ergothérapeutes, orthoptistes, orthophonistes, pédicures podologues, sages-femmes, psychologues) et favorise le travail de coopération paramédicaux - médecins généralistes en local, notamment infirmier-médecin comme ASALEE (Action de Santé Libérale en Équipe), ainsi que le dépistage du risque de la fragilité de la personne âgée.

Ce fonctionnement de décloisonnement professionnel permet de :

- Tisser des liens avec les médecins spécialistes et les réseaux, qui apportent leurs expertises (pneumologue, psychiatre, réseau addiction, ophtalmologue) ou bien se mettent en place les télé-expertises
- Fluidifier les parcours de soins pour les patients accueillis
- Mettre en évidence le besoin de collaborer avec d'autres acteurs professionnels du territoire : institutionnels, associatifs, sportifs, sociaux... afin d'œuvrer ensemble pour la promotion de la santé

Les actions :

Grâce au travail collaboratif avec les partenaires pluriprofessionnels de la maison de santé, comme le réseau Partn'air ou encore la Ligue contre le cancer, des actions ont été mises en place pour répondre aux problématiques posées collectivement :

- Une expérimentation menée en 2017, a été impulsée par l'équipe d'infirmières œuvrant en coopération avec les médecins : ASALEE et dépistage de la fragilité, financée de façon directe et indirecte par la CARSAT Midi-Pyrénées, l'URPS Infirmier, ASALEE, les communes. L'utilisation du programme D-marche® (outil fédérateur permettant une invitation à augmenter durablement son nombre de pas au quotidien) a permis d'aborder avec les patients la notion de santé globale, de travailler les leviers pour favoriser le lien social. Les patients ont demandé à être accompagnés par les infirmières pour marcher et après un certain temps et type d'accompagnement certains ont pu rejoindre des activités physiques adaptées. Ces mêmes patients se sont regroupés en association (Les 1000 pattes du pays de Tarascon) afin de se réunir entre eux pour continuer à marcher ensemble, d'être présents pour accueillir de nouvelles personnes en lien avec l'équipe soignante. Les temps d'accompagnements collectifs ont permis de mettre en évidence les actions existantes et/ou à créer à mobiliser sur le territoire.
- Un travail de clarification pour les professionnels et pour les usagers a été mené afin de définir la notion de mode de vie actif, valoriser la marche du quotidien autant que les ateliers en activités physiques adaptés (sport-santé).

Ces travaux ont permis une mise en évidence du rôle particulier et singulier de l'infirmière ASALEE dans le domaine sport-santé, qui de par l'accompagnement personnalisé facilite la remise en mouvement des usagers et une coordination entre tous les acteurs. Ceci à tout stade du parcours sport-santé et dans le temps.

L'équipe pluri professionnelle est dans une démarche d'analyse de pratique, en recherche d'accord avec les recommandations nationales et régionales telles que la Haute Autorité de Santé, la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024, le Plan Régional Sport Santé Bien Etre Occitanie.

Comment fonctionne la Maison Sport-Santé ?

1. Repérage des patients lors de consultation médicale et/ou auprès des professionnels de santé et/ou par une demande directe des patients/usagers. Une consultation médicale sport-santé est programmée.
2. Les bilans fonctionnels et motivationnels sont réalisés en concertation avec le médecin généraliste et mobilisent, en fonction de la situation, les kinés et/ou psychomotriciens et/ou enseignants en activités physiques adaptées ainsi que les infirmières ASALEE.
3. Une orientation sport-santé est préconisée de type réadaptation, rééducation, renforcement motivationnel, ateliers collectifs de remise en mouvement, ateliers en activités physiques adaptées encadrés par les enseignants APA titulaire d'une carte professionnelle.
4. Les objectifs sont établis et validés avec le patient et sont dans une optique holistique. L'accompagnement propose un soutien aux actions sport santé mais aussi à la nutrition, au sevrage tabagique, à la qualité du sommeil, à la gestion de la douleur... en général sous format d'éducation thérapeutique.
5. Mise en place d'un plan personnalisé de soins dynamique évaluable. Dans cette évaluation sont pris en compte les observations et bilans des enseignants en Activité Physique Adaptée.

Cet été, un livret sport-santé a été créé, il est en phase de test auprès de patients afin qu'il soit efficace et utilisé.

Quelle offre d'activités sport santé ?

- Sur la sédentarité : utilisation de l'outil D-marche pour une prise de conscience et une valorisation de l'activité physique en l'occurrence la quantité de marche quotidienne. C'est parfois le premier levier pour accompagner et réconcilier avec le mouvement.
- Le recensement des APA : un travail de recensement des activités physiques adaptées répondant aux exigences de qualité est mis en place, notamment en s'assurant de la qualification des intervenants. Sont inventoriées des séances de gym douce, de Qi Gong, d'atelier équilibre...
- La mise en place d'une session sport-santé collective : ainsi en 2019, digne de la tradition du Sud-Ouest un travail collaboratif entre les professionnels de santé, la commune, la fédération de rugby, un enseignant en activité physique adaptée a permis la création d'une session hebdomadaire de rugby santé. Le financement a été recherché via un appel à projet. Deux heures par semaine, un groupe de patients participe aux sessions encadrées par un enseignant en activité physique adaptée, diplômé fédéral en rugby santé accompagné d'une infirmière ASALEE. Chaque trimestre, les médecins et autres paramédicaux participent à l'entraînement, permettant de renforcer la cohésion du projet multidimensionnel.

Un point d'honneur est mis pour rendre neutre financièrement les actions sport-santé ou à faible coût. En effet, il s'agit d'un axe thérapeutique non médicamenteux et il est souhaité de le rendre accessible tout comme un traitement médicamenteux.

Quelles perspectives ?

Sous réserve que les moyens financiers trouvés permettront de pérenniser les actions sport-santé dans le temps, la ligne de conduite restera identique :

- Fédérer les acteurs, faire du lien, partager, monter en compétence, s'assurer de répondre aux besoins des patients/usagers.
- S'appuyer et valoriser la coopération ASALEE, levier indéniable dans la dynamique sport-santé.
- Renforcer le rapprochement avec la MSS 31 -effFORMIP notamment par l'axe de formation.
- Maintenir le lien étroit et régulier avec la délégation ARS de l'Ariège, la DDCSPP, le service prévention de la CPAM, la référente territoriale IREPS Occitanie, le territoire.
- Participe à la mise en place du Contrat Local de Santé de la communauté de communes, la maison sport-santé participe aux groupes de travail. C'est l'opportunité de renforcer les liens, d'assurer une cohérence territoriale et de toucher plus de public.

Une projection dans l'avenir se dessine en proposant d'inscrire l'axe sport-santé comme une des actions de prévention de la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) Ariège Pyrénées en cours de création.

Et enfin répondre à la question : quelle stratégie adopter pour prescrire l'activité physique et le mode de vie actif en 1ère intention d'un parcours santé ?



**La Maison Sport-Santé UFOLEP du Pas de Calais :
un réseau d'acteurs mobilisés sur un territoire de 650 000
habitant.e.s.**



Le développement du sport-santé est engagé depuis 6 ans par le Comité Départemental UFOLEP du Pas de Calais. C'est aujourd'hui un réseau de 151 partenaires sportifs, institutionnels, médicaux, sociaux et économiques qui est mobilisé.

Notre structure reconnue Maison Sport-Santé en janvier 2020 est un outil au service d'un territoire regroupant trois agglomérations constituant l'ex-bassin Minier, la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane, la Communauté d'agglomération Lens Liévin et la Communauté d'agglomération Hénin Carvin et co-porté avec le Cluster Vivalley. En chiffres, cela représente aujourd'hui, 52 heures de sport-santé proposées sur 27 communes pour 442 adhérent.e.s, un réseau de 65 associations sportives accueillant de nouveaux sportifs et 86 partenaires médicaux, sociaux et institutionnels.

Les effets du confinement

A la sortie du confinement l'activité de la Maison Sport-Santé a repris par un diagnostic. Une enquête relative au confinement et aux motivations à reprendre une activité physique et sportive a été conduite auprès de nos adhérent.e.s et de nos associations. Sept personnes sur dix ont bien vécu le confinement et 90% souhaitent reprendre à condition que les règles sanitaires de distanciation soient réalisables. Les tests de la condition physique effectués avant la reprise ont confirmé une diminution de 23,5% de la souplesse des membres inférieurs, de 18,5% de perte d'équilibre et d'une prise de poids de 3,2% pour nos adhérent.e.s ayant réalisé le test en janvier et en juin 2020.

Un été dans les quartiers

Pour engager la reprise, une opération estivale a été menée pour nos adhérent.e.s mais également pour les publics des quartiers "Politique de la ville", autre spécificité de notre projet. Une démarche nomade a été mise en place pour aller vers les gens au cœur de ces quartiers, en proposant des activités physiques et sportives pour les jeunes, les adultes et les seniors en journée et en soirée. Nos différents dispositifs ont permis de toucher près de 500 personnes cet été. Cette démarche a été réalisée en nous appuyant sur le travail de recherche mené avec le laboratoire SHERPAS de l'URéPSSS et de l'Université d'Artois sur la mobilisation des publics vulnérables depuis quatre ans.

Un plan de relance pour la rentrée sportive

Pour cette rentrée sportive, un plan de relance est engagé nationalement par l'UFOLEP et décliné départementalement pour accompagner nos 320 associations sportives dans leur reprise : soutien financier, aide à la communication, formation à la mise en place des conditions sanitaires,... et nos adhérent.e.s pour leur permettre de reprendre en toute sécurité et convivialité.

Contact : Jérôme Léger / ufolep62@ligue62.org

[En savoir plus...](#)

La Maison Sport-Santé de Nîmes : des activités recentrées autour du sport sur ordonnance



L'association Nîmes Sport Santé et le CEMAPS (Conseils et Evaluation Médicale pour toutes les Activités Physiques et Sportives), service du CHU de Nîmes, ont créé en septembre 2019 la Maison Sport-Santé (MSS).

Première MSS créée en Occitanie, puis première MSS reconnue dans le Gard, elle dispose d'un pôle médical (CHU) dédié à l'évaluation sur épreuve d'effort (équipe médicale) et d'un pôle d'accompagnement dédié à l'accueil, l'évaluation, et la pratique d'activités physiques adaptées. Elle a pour mission d'accueillir et d'accompagner toute personne souhaitant débuter ou reprendre une activité physique à des fins de santé, de bien-être, quel que soit son âge, son état de santé, et de fragilité.

Un dispositif centré sur le sport sur ordonnance

Le dispositif « Bougez sur Ordonnance® » à destination des personnes atteintes de maladies chroniques, créé par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale OCCITANIE, est le dispositif central de la MSS de Nîmes. Il permet aux personnes atteintes notamment de cancer, diabète, obésité, ou de pathologies cardiaques de bénéficier gratuitement d'une évaluation de la condition physique, d'un programme d'activités physiques adaptées de huit semaines et d'un suivi personnalisé. A la suite du programme et d'une évaluation finale, elles sont orientées vers des clubs sportifs partenaires formés à l'accueil de personnes malades chroniques ou vers les activités de la Maison Sport-Santé.

Les activités physiques et sportives proposées par la MSS de Nîmes

- * au sein de la Maison Sport-Santé : Cardio-santé, Gym Stretching, Gym douce, Pilâtes, Prévention des chutes
- * par la MSS en extérieur : Free Fit©, Marche nordique
- * par les clubs partenaires de la MSS : Ping Santé, Aquagym, Handfit, Qi Gong

Pour une première saison, l'activité de la MSS impactée par la COVID

La saison précédente, de septembre 2019 à mars 2020 (interruption des activités en raison de la crise sanitaire), 82 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé par un enseignant en activité physique adaptée. Suite à la crise sanitaire, l'ensemble des activités de la MSS a dû être interrompu. Néanmoins, afin de favoriser le maintien de l'activité physique des personnes accompagnées, les professionnels ont poursuivi leurs actions et ont proposé des vidéos, programmes et défis sportifs en ligne, des téléconsultations en activité physique adaptée ainsi que des visio-séances durant toute la période de confinement.

Durant cette saison, ce sont également plus de 200 personnes qui ont

contacté la MSS pour des renseignements.

Un comité de pilotage a été constitué pour superviser la création et le déploiement de la Maison Sport-Santé de Nîmes. Il est constitué de membres/représentants du conseil d'administration et du comité d'experts de l'association Nîmes Sport Santé, du CEMAPS/CHU, de la DDCS du Gard, de la Ville de Nîmes, de Nîmes Métropole, du Département, de l'ARS, de l'Université de Nîmes ainsi que de KALYA (cabinet d'expertise spécialisé dans les interventions non médicamenteuses).

Un comité d'usagers a également été constitué, afin d'améliorer le fonctionnement général de la Maison Sport-Santé et contribuer à son développement. Il représente l'ensemble des usagers et leur permet de s'exprimer, et faire des propositions pour améliorer les actions et les services proposés.

La Maison Sport-Santé de Nîmes, travaille également en étroite collaboration avec diverses associations de patients, des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, l'Université de Nîmes, ainsi que le CHU de Nîmes. Actuellement, 5 conventions de partenariats ont été signées, et 7 sont en cours de signature.

Une spécificité d'un parcours sport-santé du patient

Afin d'assurer une continuité dans la prise en charge des patients, la Maison Sport-Santé de Nîmes a créé un Parcours sport-santé du patient. Ce parcours facilite l'orientation des patients par les médecins et assure une continuité dans l'accompagnement vers les structures, professionnels, associations et clubs de sport par la suite...

L'amélioration de la qualité de la prise en charge des personnes à besoins spécifiques via les activités physiques et sportives s'appuie sur la promotion d'un parcours coordonné entre les multiples professionnels de santé, paramédicaux, spécialistes des activités physiques adaptées, éducateurs sportifs assurant le juste enchaînement des différentes compétences professionnelles.

Cette notion de parcours sport-santé sous-entend une communication efficace entre les différents intervenants, et une place centrale des Maisons Sport-Santé qui vont garantir une continuité et un rapprochement du monde médical et du monde sportif.

[En savoir plus...](#)

Regroupement des référents Maison Sport-Santé



La Direction des Sports avec l'appui du Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être et en lien avec la Direction Générale de la Santé a souhaité regrouper les référents des 138 Maisons Sport-Santé ainsi que les chefs de Pôle Sport des DRJSCS et les référents « nutrition » des ARS, pour échanger, débattre, réfléchir sur les orientations prioritaires et le fonctionnement de ces dernières.

Le regroupement s'est déroulé les 23 et 24 septembre 2020 à l'Espace du Parc du Centre Omnisports de Vichy en présence de Mr Gilles Quénéhervé, Directeur des Sports et de Mr Thomas Senn, Directeur du CREPS Auvergne Rhône-Alpes/Vichy.

L'objectif de ce premier regroupement Maisons Sport-Santé, était de favoriser les échanges entre les multiples acteurs (acteurs du sport, de la santé, des collectivités territoriales, du champ sanitaire et social) sur différents territoires et de créer ce nouveau réseau Maisons Sport-Santé.

Malgré le contexte sanitaire, une double organisation en présentielle et à distance, a permis aux référents MSS de s'exprimer, de présenter leurs problématiques, leurs bonnes pratiques et de faire remonter la réalité de terrain. Ces éléments sont essentiels pour l'évolution et l'amélioration du dispositif interministériel Maisons Sport-Santé.

La participation d'invités et partenaires a permis d'enrichir les échanges et d'inciter de futures collaborations. A ce titre, étaient présents, en outre, l'Onaps, la Mutuelle des Sportifs, le CNOSF, Sorelis, Goove'App, Mon Bilan Sport Santé...

Un temps fort de travail s'est déroulé avec l'ensemble des participants autour de trois ateliers :

- L'observation et l'analyse de l'impact des MSS sur la population et le système d'information ;
- Les publics vulnérables et en situation de précarité ;
- La catégorisation des Maisons Sport-Santé pour construire et déployer le réseau MSS.

Aux termes de ces journées riches en échanges et partages, de nombreuses perspectives de travail ont été abordées pour développer le réseau Maisons Sport-Santé et permettre un réel maillage territorial de tous les acteurs, sur l'ensemble de la France métropolitaine et des Collectivités d'Outre-Mer.

Synthèse « Première rencontres Nationales du Sport-Santé » de la Société Française du Sport-Santé

Insep, Paris - 12 septembre 2020

Synthèse réalisée par Dr Matthieu Muller et Mr David Communal, modérateurs de la journée.

La Société Française Sport-Santé (SF2S) a pu organiser sa première journée des « Rencontres Nationale du Sport-Santé » le 12 Septembre 2020 à l'INSEP – Paris. Cette journée fut organisée sur proposition du conseil d'administration de la SF2S sous la présidence du Dr Yves Pagès afin de favoriser le « dialogue entre tous les professionnels pour faire progresser la connaissance et la prise en charge dans le domaine des activités physiques et sportives appliquées à la santé ».

Malgré un contexte sanitaire contraignant, 170 acteurs (Elus, Médecins, Enseignants en APA, Kinésithérapeutes, Educateurs sportifs, ...) de la dynamique du Sport-Santé de l'ensemble du territoire nationale ont pu participer à cette journée.

Le thème de ces premières rencontres « L'activité physique à tous les âges de la vie » nous a permis de réunir un grand nombre d'experts nationaux (des 4 coins de la France) qui ont pu prendre la parole lors de conférences ou de tables rondes.

La première demi-journée a débuté avec la présentation du Dr Carole MAITRE, Gynécologue-médecin du sport au département médical de l'INSEP, sur « l'Activité Physique et Sportive chez la femme enceinte ». Elle a pu nous préciser l'importance que nous devons accorder à l'activité physique pendant la grossesse. Tout en spécifiant la nécessité d'être accompagnée pour pratiquer correctement et en toute sécurité.

Pour la seconde conférence, nous avons bénéficié d'une présentation sur « L'évolution physiologique du muscle au cours de la vie et son implication pour le Sport-Santé » du Pr. Marie-Agnès GIROUX-METGES. Après un rappel anatomo-physiologique du muscle, elle a pu nous spécifier l'évolution de ses qualités au cours de l'âge. Ainsi, elle nous a aidé à mieux comprendre comment l'activité physique permet d'optimiser les fonctions musculaires dans un objectif de santé tout au cours de la vie.

A la suite de ces deux premières conférences, la première table ronde de la journée dont la thématique était « Les dynamiques régionales des Réseaux Sport-Santé Bien-Etre et la place des Maisons Sport-Santé », animé par Mr Jacques BIGOT, a réuni la Cheffe du bureau de l'élaboration des politiques publiques du sport au Ministère chargé des Sports, Mme Christèle GAUTIER, et des représentants de dynamiques régionales en Sport-Santé. Nous avons ainsi pu découvrir avec Mme Marion ELISSALDE (ARS), la dynamique Nouvelle-Aquitaine avec le dispositif de Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS). Le Dr Jean-Luc GRILLON, de la Région Grand-Est, nous a fait part de la mise en œuvre opérationnelle du projet « Prescri'Mouv » sur le territoire du Réseau Sport-Santé Bien-Etre (RSSBE). Le Dr Karim BELAÏD nous a fait part de l'évolution du programme « Picardie en forme ». Enfin, Mme Christèle GAUTIER a su s'approprier l'ensemble de ces présentations afin d'illustrer les déclinaisons envisageables de la stratégie nationale sport santé 2019 – 2024.

Pour conclure cette matinée, Mr Jean-Michel RAYMOND et Mr Aurélien SCHENKER ont exposé en tandem la dynamique de formation de la SF2S en précisant sa cohérence avec les dispositifs Sport-Santé qui se développent sur l'ensemble du territoire national.

Sur l'ensemble de cette première demi-journée, l'activité physique dans un objectif de santé est apparue indispensable pour tous dès la grossesse. De plus, l'expertise professionnelle pour une pratique adaptée et sécuritaire semble indiscutable dans l'ensemble des illustrations pratiques de cette matinée. Cependant, il ne faut pas omettre la nécessaire mise en cohérence et coordination entre les différents acteurs du monde de la santé au monde du sport (Médecin, Kinésithérapeute, Enseignant en APA, Educateur sportif, ...) au bénéfice de la personne qui ne sont pas toujours aisées à opérationnaliser.

Souhaitant montrer la dynamique nationale du réseau sport-santé, la Société Française Sport Santé a proposé un appel à soumission des différentes initiatives locales sur le territoire national.

Trois abstracts ont retenu l'attention et ont été présentés dans l'après-midi après une présentation de David COMMUNAL rappelant les bienfaits de l'activité physique adaptée à tous les âges de la vie.

La première présentation des abstracts retenus a permis à Matthias WILLAME de rappeler l'importance du gainage et de la stabilité lombopelvienne dans le cadre du sport-santé.

Vincent BERGER a présenté l'application Mon bilan sport santé et son intérêt comme outil de coordination pour tous les acteurs du sport santé.

Enfin, Dominique CUPILLARD a montré le dispositif Natation Santé de la Fédération Française de Natation. Au cours de l'après-midi une deuxième table ronde était organisée et consacrée à l'activité physique adaptée en entreprise animée par le Docteur Jean Luc GRILLON. Cette table ronde a permis de rappeler l'intérêt de l'activité physique en entreprise, thématique abordée dans la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024, autour d'experts et de chefs d'entreprise : Chris BOSTON, fondateur et gérant de PHYSICARE, Claude FAUQUET Président du CROS Hauts de France, Joseph PUZO Président Directeur Général d'AXON/CABLE et Laurent SCHMITT conseiller scientifique BECARE/INCORPUS.

Le mot de la fin fut pour notre Président le Docteur Yves PAGES remerciant l'ensemble des participants, partenaires et orateurs. Un Président heureux que se soient tenues ces Rencontres Nationales du Sport Santé de la Société Française de Sport Santé malgré la crise sanitaire actuelle.

Séminaire Natation Santé de la Fédération Française de Natation



Dans le cadre de la 11ème édition du « Sentez-vous sport » du CNOF, la Fédération Française de Natation a organisé, les 2 et 3 octobre 2020 à Vichy, son séminaire Natation Santé.

Le déploiement de la Natation Santé est l'une des priorités de la Fédération afin d'offrir une prise en charge de qualité à destination des personnes soucieuses de préserver et d'optimiser leur capital santé.

Le séminaire Natation Santé, temps annuel de sensibilisation et d'approfondissement des connaissances scientifiques en termes d'impact de la pratique de l'activité physique et sportive, en particulier de la natation, sur l'état de santé des pratiquants, s'adresse à tous les référents régionaux Natation Santé, aux éducateurs Nagez Forme Santé, aux acteurs spécialisés dans ce domaine.

Parrain de la Natation Santé, Fabien GILOT dans son discours introductif a rappelé toute l'importance du sport-santé.

[Événement] colloque webinaire
Rebondir après un confinement
03 décembre 2020


**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**03 DÉCEMBRE
2020**
ÉVÈNEMENT
EN LIGNE



Colloque webinaire

Rebondir après un confinement

Quels engagements pour développer
les activités physiques et sportives ?



Évènement en ligne

accessible depuis un ordinateur, une tablette
ou un smartphone connecté à internet



Nous contacter

contact@onaps.fr
04.73.17.82.19

avec le concours du Pôle Ressources National Sport-Santé-Bien-Être



Le confinement a eu un effet sur nos pratiques d'activités physiques et sportives quotidiennes et sur nos comportements sédentaires, impactant en

conséquence notre santé physique et mentale. Il a mis en lumière l'importance d'une pratique régulière d'activités physiques pour tous, notamment pour les plus fragiles.

Au cours de cette période et en sortie de confinement, de nombreux acteurs, de terrain et institutionnels, se sont engagés pour limiter ces impacts auprès de populations spécifiques, ou pour créer des opportunités afin d'impulser des changements durables de pratiques dans nos différents milieux de vie (collectivités, écoles, milieu professionnel...).

L'Onaps et le PRN Sport-Santé Bien-Être vous invitent le 3 décembre, de 9h45 à 17h00 pour une journée de webconférences autour de ces enjeux.

Participez à cet événement, où que vous soyez, en suivant le colloque webinaire en live dès 9h45.

[Consulter le programme](#)

S'inscrire au colloque

**Pôle Ressources National Sport
Santé Bien-Être**

CREPS Auvergne Rhône-Alpes / Vichy
2 route de Charmeil - BP 40013
03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex

04 70 59 52 79

pole-sante@creps-vichysports.gouv.fr

pole-sante.creps-vichysports.gouv.fr



Abonnez-vous à la newsletter du PRN

Directeur de la publication : Jacques Bigot | Création graphique : Christelle Bayon
Crédit photos : CanStockPhoto | CREPS Vichy

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CHRIS.

[Se désinscrire](#)



[Version en ligne](#) | [Vie privée et mentions légales](#)

©2020 Pôle Ressources National Sport-Santé-Bien-Être. Tous droits réservés.